



Assemblée générale annuelle
27 septembre 2023
8h00 p.m. HAE via zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente de Ringuette Canada ainsi que pour la réunion, Angie Milbury, ouvre la réunion à 8 h 03, heure avancée de l'Est.

La présidente a donné un aperçu des règles de procédure pour la réunion et a informé les membres que le scrutateur pour la réunion serait Jason Robinson de Sport Law & Strategy Group. Jason agira en tant qu'administrateur de vote et tous les votes auront lieu sur la plateforme de vote en ligne Simply Voting, qui est (une plateforme de vote tiers crédible et authentifiée). Jason s'est assuré que tous les électeurs enregistrés sont inscrits dans le système et que les votes sont correctement comptabilisés et compilés dans le système. Jason est également un parlementaire certifié et sera disponible à aider la présidente et les membres, si nécessaire, à suivre notre procédure parlementaire identifiée, à savoir les règles de procédure Robert (Robert's Rules of Order).

2. Appel nominal – établir le quorum

Les délégué.e.s suivant.e.s étaient présent.e.s :

Délégué.e.s votants :

Lesley Driscoll	Ringuette Colombie-Britannique
Ryan Devlin	Ringuette Alberta
Paul Benson	Ringuette Saskatchewan
Jeff Tutkaluk	Ringuette Manitoba
Sarah Padfield	Ringuette Ontario
Jocelyne Fortin	Ringuette Québec
Emma MacMillan	Ringuette Nouveau-Brunswick
Denise Beaton	Ringuette Nouvelle-Écosse
Kathy Currie	Ringuette Île-du-Prince-Édouard

Présidente :

Angie Milbury	Présidente
---------------	------------

Observateur.trices :

Mike Taylor	Administrateur
John Voss	Administrateur
Ann MacTaggart	Administratrice
Debbie Frail	Administratrice
Denise Treslan	Administratrice
Allison Biewald	Administratrice
Nina Tajbakhsh	Administratrice des athlètes

Julie Vézina	Directrice administrative, Ringuette Canada
Anik Desjardins	Gérante de bureau, Ringuette Canada

Matt Doherty	Ringuette Colombie-Britannique
Marie-Lynne Fortin	Ringuette Québec
Andrea Kozan	Ringuette Saskatchewan
Janna Treleman	Ringuette Manitoba
Fred Desjardins	Ringuette Nouveau-Brunswick
Stacey Sloan	Ringuette Nouvelle-Écosse
Victoria Leard	Ringuette Île-du-Prince-Édouard
Karla Xavier	Ringuette Ontario
Kelly Sloan	Ringuette Alberta



Kristen Bodnarchuk

Ringuette Alberta

AUTRES PRÉSENTS

Annik Blanchard – Associé, BDO Canada

Jason Robinson – Sport Law & Strategy Group

La présidente a demandé un rapport verbal sur les membres votants qui étaient présents. Il a été confirmé que neuf (9) membres étaient présents, permettant un total de neuf (9) votes.

La présidente a confirmé qu'en vertu de l'article 9.4.1 des règlements administratifs de Ringuette Canada, « Les deux tiers (2/3) des membres constitueront le quorum pour les réunions des membres » et a donc déclaré qu'il y avait un quorum et que la réunion était en session.

3. Examen de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été distribué à tous les membres avant cette assemblée générale annuelle. Aucune question liée à l'ordre du jour.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022

Une copie du procès-verbal de la réunion des membres du 7 septembre 2022 a été distribuée aux membres avant cette réunion. Il a été demandé aux membres s'il y avait des corrections à apporter. En l'absence d'aucune correction et sans objection, le procès-verbal de l'AGA du 7 septembre 2022 est approuvé.

5. Présentation de l'audit des états financiers de Ringuette Canada

L'audit des états financiers de Ringuette Canada 2022-2023, préparés par les vérificateurs officiels BDO Canada LLP, a été distribué à tous les membres avant cette réunion. Annik Blanchard de BDO a fait une présentation sommaire des états aux membres.

Une explication a été donnée concernant le déficit de 190 000 \$ pour l'exercice 2022-2023. Le déficit était principalement lié à nos équipes nationales. Nous avons commencé l'année avec la levée des régulations liées au Covid. Initialement, les chambres d'hôtel étaient occupées individuellement, ce qui a entraîné des dépenses plus élevées que la normale. En ce qui concerne la gestion des équipes nationales, afin de participer au Championnat du Monde en Finlande, toutes les séances d'entraînement organisées ont généré des dépenses supérieures au budget initial. Nous avons tous constaté une augmentation du tourisme, des restaurants et des hôtels. Aucun frais d'inscription n'a été augmenté, donc nos dépenses étaient plus élevées que d'habitude. Habituellement, le budget est relativement équilibré. Nous avons compensé la majeure partie du déficit grâce à des subventions gouvernementales, mais pas pour la totalité du déficit.

Une question a été soulevée concernant le montant minimum nécessaire d'une année à l'autre pour l'organisation. Le solde minimum nécessaire d'une année à l'autre dépend de la participation à un événement mondial au cours de l'exercice, ainsi que des dépenses administratives de base. Ce montant minimal inclut le loyer, les salaires et les frais d'assurance, et nous estimons cela à environ 850 000 \$.

Des clarifications ont été apportées concernant les mesures qui seront prises pour éviter un autre déficit de 190 000 \$. À partir de cette année fiscale, les frais pour les Équipes Nationales, le développement du U18 et La Relève ont été augmentés. Les frais d'équipe pour les Championnats Canadien de Ringuette seront également augmentés pour le CCR de 2024. Les équipes de la Ligue Nationale de Ringuette ont déjà été informées de cette décision, et nous travaillons actuellement sur une note explicative détaillant toutes les raisons de cette augmentation pour les équipes U16 et U19, qui sera envoyée à tous nos membres.

Nous sommes encore en train d'analyser la structure des frais pour les Athlètes, les Entraîneur.e.s et les Officiel.le.s pour l'année prochaine. Veuillez noter que cette nouvelle structure tarifaire nécessitera l'approbation du Conseil d'administration et sera partagée avec nos membres dans les prochaines semaines.

Suite à sa présentation, la présidente a remercié Annik Blanchard pour sa participation et a été prié de quitter l'appel.



6. Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2023-24

Le comité de vérification de Ringuette Canada a distribué à tous les membres avant cette réunion une note de service concernant la nomination de l'expert-comptable de Ringuette Canada.

Ann MacTaggart, présidente du Comité de vérification et du risque, a présenté un sommaire du rapport. Le Comité de vérification a élaboré un plan de travail et, conformément à la procédure normale, nous aurions évalué le marché pour nous assurer que notre décision de continuer à retenir les services de BDO pour les audits est la bonne. En raison des services continuellement satisfaisants qu'ils nous ont fournis, le Comité de vérification recommande aux membres de nommer BDO comme nos auditeurs pour l'exercice financier 2023-2024.

Veillez noter que pour l'exercice financier 2024-2025, le comité procédera à une mise sur le marché des services d'audit pour l'année à venir. On passera par un processus de demande de propositions (RFP) pour s'assurer que nous obtenons les services appropriés au bon prix. Un rapport sera préparé et présenté lors de l'AGA de Ringuette Canada en 2024.

MOTION AGA 01-23

Nommez le cabinet BDO Canada LLP à titre de vérificateurs pour l'exercice 2023-2024.

Alberta/RINGUETTE QUÉBEC

ADOPTÉE

7. Comité des nominations et élections des administrateur.trice.s

Pour cette élection, trois (3) administrateur.trice.s généraux devaient être élus, et chacun pour un mandat de trois (3) ans.

Nina Tajbakhsh, présidente du Comité de nomination, a présenté un résumé du processus entrepris et de la collecte des candidatures pour ces postes. Les biographies des candidats ont été partagées avec les membres avant l'AGA. Comme indiqué dans le rapport soumis par le Comité de nomination avant cette réunion, le Comité de nomination a entrepris plusieurs étapes pour préparer la liste recommandée. Il est important de noter qu'en vertu des règlements administratifs de Ringuette Canada, tous les postes de directeur.trice au sein de l'organisation ont les mêmes pouvoirs et responsabilités. En combinant cela avec l'évaluation consensuelle commune ultérieure, le Comité de nomination recommande trois (3) candidat.e.s aux membres qui, selon lui, contribueront le mieux par leur savoir-faire et leur expertise au Conseil d'administration.

Alors que le comité des nominations a recommandé trois candidat.e.s à l'élection, suite à l'évaluation des candidatures, les membres ont été informés qu'ils devaient voter comme ils l'entendaient parmi les candidatures reçues et valides.

L'élection des administrateur.trice.s s'est déroulée par la plateforme du Simply Voting.

La présidente a permis de poser des questions sur le processus et aucune question n'a été abordée.

À la suite du vote confidentiel en ligne pour les postes d'administrateur-trice général.e, Ann MacTaggart, Debbie Frail et Jason Nystrom ont été élus au conseil d'administration de Ringuette Canada, pour un mandat de trois ans.

Le scrutateur a confirmé aux membres que le vote resterait confidentiel et que tous les bulletins de vote électroniques et les résultats de vote sur la plateforme Simply Voting seraient effacés.

Après l'élection, à ce moment, la présidente a voulu reconnaître les membres sortants du conseil d'administration qui terminent leur mandat au sein du conseil d'administration de Ringuette Canada, Mike Taylor. Vous nous manquez tous les deux. Nous vous remercions d'avoir fait la différence et d'avoir consacré de nombreuses heures de travail bénévole au nom de Ringuette Canada et de tous ses membres. Nous vous souhaitons le meilleur.

8. Ajournement

La présidente a ajourné la réunion de l'assemblée générale annuelle de Ringuette Canada de 2023 et a remercié tous les membres pour leur participation.

La séance est levée à 8h54 p.m. HAE.

La présidente remercie tous les membres pour leur temps et leur participation à la réunion.